

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 6 avril 2023

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Lavera Martigues et Port-de-Bouc : l'enquête publique est close

L'enquête publique liée au PPRT de Lavéra a pris fin le 24 février 2023. Menée par une commission de trois commissaires-enquêteurs indépendants, cette enquête a permis de présenter aux riverains le contenu du projet de plan de prévention des risques technologiques (PPRT) relatif aux exploitants industriels situés sur le site.

143 contributions ont été recensées, lors des permanences mais majoritairement sur le registre dématérialisé mis à disposition durant cette période. Cela traduit l'intérêt porté sur ce projet important, dont les conséquences touchent plus de 700 logements privés.

Les conclusions de cette enquête sont favorables au projet, avec des réserves qui sont liées pour l'essentiel aux modalités de financement des travaux de protection des habitations riveraines.

Ces réserves seront levées, les services de l'État ayant d'ores et déjà pris l'attache des industriels et des collectivités pour que le financement desdits travaux soit assuré en totalité, sans reste à charge pour les riverains.

Ainsi, cette part de reste à charge de 10 % sera assurée pour moitié par les exploitants à l'origine du risque, et pour moitié par la Région et le Département à participation équivalente.

Le PPRT sera approuvé par arrêté préfectoral avant l'été; les partenaires auront alors un an pour signer une convention de financement traduisant leurs engagements.

Des réunions auront également lieu dans l'année d'approbation, afin d'informer les riverains sur les modalités de définition des travaux de leurs habitations, notamment sur le dispositif d'accompagnement confié à un prestataire par la Métropole à l'instar des autres PPRT des Bouches-du-Rhône.

L'Etat rappelle l'importance pour les riverains d'assister à ces réunions : le calendrier leur sera communiqué en temps utile.

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

